

PROPOSITION D'INSCRIPTION DE L'ORYX ALGAZELLE A L'ANNEXE I
DE LA CONVENTION DE BONN

A. PROPOSITION:

Inscription de l'oryx algazelle à l'annexe I de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (C.M.S.)

B. PROPOSANT: FRANCE

C. ARGUMENTAIRE:

1. Taxonomie:

1.1. Nom scientifique: *Oryx dammah* (Cretczmar)

1.2. Noms communs: *Oryx algazelle* (ou *algazel*), scimitar-horned oryx, Säbelantilope, Bogor el ouahch.

2. Données biologiques:

2.1 Répartition: autrefois de la Mauritanie à la Libye et au nord du Sahara, du Maroc à la Tunisie.

2.2 Habitat: plus spécialement zone sahélienne et subdésertique.

2.3 Estimation et évolution des populations: apparemment disparu de la plus grande partie de son aire de répartition, mais survie possible dans le nord du Tchad, bien que des prospections aériennes effectuées en 1991 et 1992 n'aient donné aucun résultat.

2.4 Caractéristiques migratoires: vivant normalement en petits troupeaux de 10 à 60 têtes, ces antilopes se rassemblent périodiquement en hardes de plusieurs centaines d'individus et entreprennent des migrations saisonnières de plusieurs centaines de kilomètres d'amplitude, orientées sensiblement du sud-ouest au nord-est à partir de juin (début des pluies) et en sens inverse à partir d'octobre (saison sèche).

3. Situation en matière de conservation sur le territoire de chaque Partie:

Officiellement deux grandes zones protégées, la Réserve Nationale de l'Air, au Niger et celle du Ouadi Rimé-Ouadi Achim, au Tchad, encore très riche en oryx dans les années 70. La première est actuellement en pleine zone de conflit avec les Touaregs. La deuxième, prospectée en 1991 et 1992, est envahie par les troupeaux domestiques et mêmes les cultivateurs, donc abandonnée de facto depuis la guerre civile de 1975-1986.

4. Dangers réels et potentiels:

4.1 Dégradation/ régression des habitats: sécheresses des années 1973 et 1983-84; expansion de l'élevage et surpâturage; abattage des arbres comme combustible et pour nourrir le bétail donc désertification.

4.2 Exploitation: autrefois chasse à cheval et à la lance, actuellement (depuis les années 50) à l'aide d'armes à feu et à partir de véhicules 4x4.

4.3 Autres menaces: expansion des populations humaines et de l'élevage.

5. Législation:

5.1. internationale: inscrit à l'annexe I de la CITES

5.2 Nationale: totalement ou partiellement protégé suivant les pays de l'aire de répartition (partiellement dans les pays où la législation n'a pas été revue depuis longtemps).

6. Mesures de conservation de chaque Partie:

6.1 Interdiction des prises: les textes existent mais leur respect est difficilement contrôlable.

6.2 Conservation des habitats: même remarque.

6.3 Réduction des obstacles à la migration: difficile, l'obstacle majeur étant l'occupation des pâturages et points d'eau pour le bétail.

6.4 Réglementation d'autres facteurs défavorables: la plupart des pays ont interdit la chasse en véhicule, mais cette interdiction semble difficile à faire respecter.

6.5 Autres mesures: élevage en semi-captivité (Israël et USA, Zoos de Paris et de Niamey).

7. Activités de recherche:

7.1 Gouvernementales: en Israël (Hy-Bar),

7.2 Non-gouvernementales: deux missions FAO en 1991-92.

8. Besoins et mesures recommandées:

8.1 Législatives: protection totale sur toute l'aire.

8.2 Mesures de conservation: Interdiction de poursuite en véhicule, même sans chasse (car mort par déshydratation).

8.3 Recherche et surveillance: prospection des régions nord du Niger (Aïr), du Tchad (Fadi, etc..) et du Mali (Gourma) lorsque ceci sera possible.

8.4 Autres mesures: réintroduction, notamment à partir d'Israël, d'oryx dans différents pays et pour commencer au Tchad, dans le Ranch de Ouadi-Rimé actuellement abandonné.

9. Observations supplémentaires:

Sans interdiction de la chasse à partir de véhicules tous terrains, toute autre mesure sera d'une efficacité limitée.

10. Références:

R.MALBRANT et A.MACLATHY: Faune de l'Equateur africain français, Paris 1949.

L.DEKEYSER: Les mammifères de l'Afrique noire française. IFAN, Dakar, 1955.

H.GILLET: L'oryx algazelle et l'addax; menaces et espoirs. Science et Nature n°100, Paris 1970.

J.NEWBY: The addax and the scimitar-horned oryx in Chad; Rapport UICN/WWF, 1975.

J.P.THOMASSEY & J.NEWBY: Antelopes, global survey and regional action plans (Chad). UICN, 1989.

P.PFEFFER: Inventaires de faune dans la région du Ouadi Rimé-Ouadi Achim (Tchad). Rapports FAO 1991 & 1992.